



Madame, Monsieur,

Du **30 septembre au 14 octobre**, vous pouvez faire entendre votre voix et **voter aux élections à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.**

La liste **Fiers d'être Artisans** vous propose de vous représenter et de défendre vos intérêts dans les Pays de la Loire pour les cinq années à venir.

Avec la CGPME, 177 artisans, candidats et candidates, sollicitent vos suffrages et votre confiance.

ON A BESOIN DE VOUS POUR CHANGER L'AVENIR DE L'ARTISANAT

VOTEZ Fiers d'être **ARTISANS**



ÉLECTIONS CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT | VOTEZ DU 30 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2016

Fiers d'être **ARTISANS**



“ Ensemble, pour que la Chambre de Métiers soit enfin un pôle d'excellence de l'accompagnement et de la défense de l'Artisanat ! ”





Comment voter Fiers d'être Artisans ? Cliquez sur l'image !

NOS PROPOSITIONS POUR LES ARTISANS

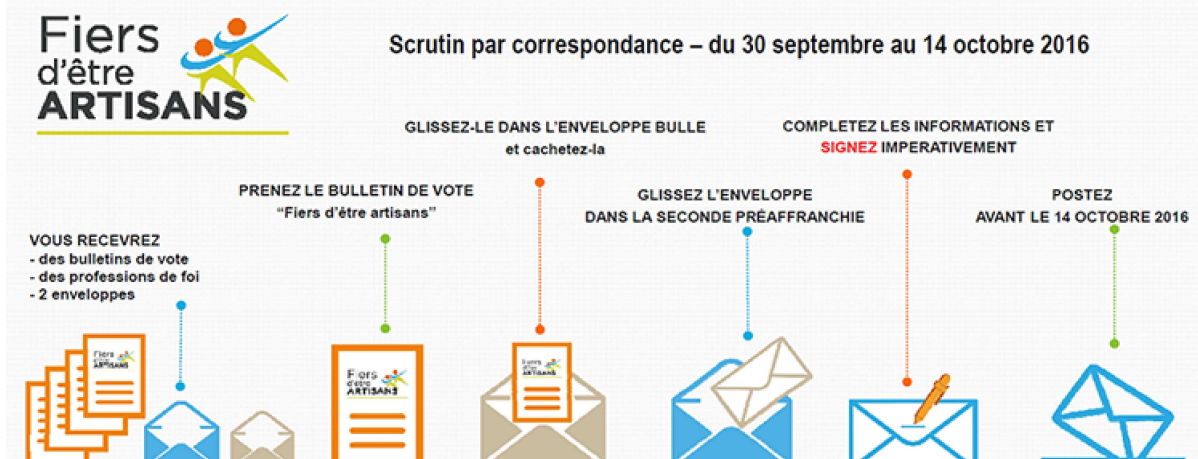
1. Privilégier la **proximité et l'efficacité** en optimisant les services consulaires
2. **TOUS les artisans doivent être représentés et défendus** par la CMAR
3. Rester **Patron chez soi**
4. Mettre **l'Artisanat** au cœur des enjeux politiques et économiques
5. **Défendre les intérêts des artisans** face aux normes, aux lois et aux administrations
6. **Préparer l'avenir de l'Artisanat**

Découvrez le programme de la liste Fiers d'être Artisans

Regardez l'interview d'Olivier MORIN

VOTEZ FIERS D'ÊTRE ARTISANS

Un geste simple et indispensable !



* Le matériel de vote sera directement envoyé à votre entreprise.

Partagez l'information :



Partager



Tweeter



Partager



Envoyer à un contact

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises des Pays de la Loire

6 rue de Thessalie - 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Tél. 02 40 52 12 12 - Site : www.cgpmepdl.fr

[Se désabonner](#)

Copyright © 2016 - CGPME des Pays de la Loire, Tous droits réservés.